

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISSANT LE 1<sup>ER</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

**J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire**

**C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur**

**Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance**

**Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.**

**SOMMAIRE:—Pédagogie:** Comment améliorer le sort de l'instituteur et de l'institutrice ? IV.  
—La discipline à l'école (suite et fin).—Quatre-vingt-dix-septième conférence des instituteurs de Montréal (suite et fin).—S. G. L'archevêque de Cyrène et les écoles primaires.—Lecture à haute voix.—Correspondance remise.—**Partie pratique:** Bureau des examinateurs catholiques de Québec.—Epreuves écrites subies.—Ecole élémentaire et Ecole modèle.—**Divers:** Notes astronomiques.—Actes officiels du Département de l'Instruction publique.  
—La *Revue Canadienne*.—Annonces.

## Comment améliorer le sort de l'instituteur et de l'institutrice ?

IV

En organisant des conférences pédagogiques d'été dans chaque comté ou district.

Tant vaut le maître, tant vaut l'école.

Voilà une vérité très élémentaire qu'il n'est pas nécessaire de prouver. Chacun sait que l'on ne peut enseigner ce que l'on ignore : tout le monde est d'accord sur ce point. Mais il y en a beaucoup qui pensent que toute personne instruite peut enseigner avec succès. C'est une erreur, une bien grave erreur. Pour former et instruire convenablement les enfants, il faut avoir reçu une formation profession-

nelle ; le talent et les aptitudes même ne sauraient y suppléer entièrement.

Voilà pourquoi on a créé des écoles normales dans presque tous les pays.

Nous ne voulons pas affirmer que tous ceux à qui il n'a pas été donné de suivre les cours d'une école normale réussissent médiocrement dans l'enseignement. Certes, ce n'est pas là notre pensée. Mais nous soutenons que les instituteurs et les institutrices qui accomplissent convenablement leur devoir sans avoir suivi un cours de pédagogie, brilleraient, au lieu de rester au second rang, si, à leurs aptitudes naturelles, on avait ajouté la formation professionnelle.

Les quatre-cinquièmes des instituteurs et des institutrices laïcs de la province ne sont pas passés par une école normale. Avant d'entrer dans l'enseignement, ils ne possédaient que des connaissances théoriques. Une fois en fonction les titulaires des écoles sont livrés à eux-mêmes : revues et conférences pédagogiques manquent à la très grande majorité de ces fonctionnaires consciencieux, intelligents et animés des meilleures intentions. Personne ne va au-devant d'eux et ils ne peuvent faire aucune démarche en faveur de leur profession, faute de moyens. Ils sont donc condamnés à l'isolement, au découragement et exposés à la routine. Il y a bien les associations d'institu-